

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2025

P JL REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1573)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 320

présenté par

Mme Trouvé, Mme Amrani, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel et M. Vannier

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
Supprimer l'alinéa 279.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe LFI-NFP vise à supprimer et dénoncer une mesure contre-productive qui voudrait soutenir la formation de jeunes mahorais si elle vise à augmenter leur "employabilité aux Seychelles ou à Maurice".

Il est impératif que l'Etat se concentre sur des politiques publiques structurantes qui visent à construire un avenir digne et prospère sur le territoire de Mayotte pour l'ensemble de ses habitants, en valorisant ses propres ressources humaines et économiques, plutôt que de former ses jeunes pour qu'ils trouvent des opportunités ailleurs.

Plutôt qu'une solution palliative, simpliste, pour ne pas dire insultante, l'Etat devrait s'engager à créer des lycées professionnels maritimes et des formations supérieures pour en faire des territoires

pilotes de l'économie de la mer et d' identifier les besoins en main d'œuvre et en formation professionnelle adaptés à chaque territoire, notamment en lien avec la bifurcation écologique : tourisme vert et bleu, énergies renouvelables, agriculture et pêche écologiques, nouvelles technologies. Mayotte a besoin de travailleurs qualifiés pour se reconstruire autant que les jeunes mahorais ont besoin de perspectives d'avenir.